

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

**Séance régulière** tenue le 15 août 2022 à 19h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Steeve Raby et Éric Talbot ainsi que madame Lydiane Bernard, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est absente : Madame Madeleine Vermette

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

**2022-08-01 : OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire constatant le quorum, il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2022-08-02 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de monsieur Éric Talbot, appuyé par madame Lydiane Bernard, il est résolu d'accepter l'ordre du jour présenté en ajoutant le point 7- J Pancarte au coin du Rang Sainte-Anne et de la Route 281 à Armagh et 8- A Suivi des extincteurs et suivis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du 4, 14, 19 et 28 juillet 2022
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
  - a- Remerciements du Comité des Loisirs
  - b- Communication du MAMH concernant la transmission des états financiers
  - c- Communication du MAMH concernant l'atteinte du seuil en lien avec la TECQ
6. Administratif
  - a- Révision du coût du loyer (arrière de l'Héritage)
  - b- Formation d'un comité de sélection en prévision de l'affichage du poste de directeur général
  - c- Avis de motion concernant un amendement au Règlement 2021-03 traitant des nuisances
7. Travaux publics
  - a- Suivi des travaux
  - b- Modification des longueurs pour le traitement de surface double
  - c- Afficheur de vitesse
  - d- Suivi du nouvel appel d'offres pour le déneigement
  - e- Débroussaillage des terrains aux eaux usées et à l'eau potable
  - f- Débroussaillage des chemins
  - g- Vidange des trous d'homme
  - h- Réparation des lumières de rue
  - i- Travaux conjoints avec Saint-Paul – Rang UN
8. Incendie et sécurité
9. Eau potable
  - a-Avis de motion Règlement portant sur le prélèvement des eaux de catégorie 3 et l'aménagement des systèmes de géothermie sous juridiction municipale
  - b-Avis de motion Règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau
10. Eaux usées
11. Loisirs
  - a- Suivi du Comité des Loisirs – Déménagement de local
  - b- Suivi de l'activité du 23 juillet dernier

12. Résolutions diverses
  - a- Demande de la Course aux couleurs
  - b- Chambre de Commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny :
    - Offre pour devenir membre
    - Invitation au Gala Prestige Desjardins
13. Varia
  - a- Suivi du dossier de la garderie
  - b - Réunion pour le FRR-Volet 3 le 23 août
  - d- Système d'alertes et de notifications de masse CITAM
  - e- Avis d'intention d'exercice militaire
  - f- Dossier du ciel étoilé dans la Municipalité
  - g- Annonce de la modification au Règlement sur la Sécurité des piscines résidentielles
  - h- Communiqué du Syndicat de Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud et résolutions adoptées
  - i- Entretien des terrains (zone urbaine)
14. Période de questions
15. Levée de la séance

**2022-08-03 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022**

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 4 juillet 2022 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2022-08-04 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2022**

Il est proposé par madame Lydiane Bernard, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 14 juillet 2022 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2022-08-05 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 19 JUILLET 2022**

Il est proposé par monsieur Éric Talbot, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 19 juillet 2022 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

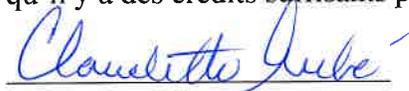
**2022-08-06 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 28 JUILLET 2022**

Il est proposé par madame Lydiane Bernard, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 28 juillet 2022 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2022-08-07 : APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 103 128.78 \$ qui incluent les salaires.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2022-08-07.



Claudette Aubé

## **5- CORRESPONDANCE**

### **A- Remerciements du Comité des Loisirs**

Une lettre de remerciements est reçue du Comité des Loisirs de Sainte-Euphémie concernant la commandite que la Municipalité a versée pour la tenue de l'activité du 23 juillet ROCHE'FEST. Les élus félicitent et remercient les membres du Comité des Loisirs ainsi que l'équipe des pompiers pour l'organisation et le déroulement de cette activité qui a été une réussite avec des activités intéressantes pour tous.

### **B- Communication du MAMH concernant la transmission des états financiers**

Un rappel est reçu du MAMH concernant l'exigence de transmettre les états financiers annuels aux dates requises.

### **C- Communication du MAMH concernant l'atteinte du seuil en lien avec la TECQ**

Le MAMH demande également à la Municipalité de confirmer la réalisation du seuil de 81 500 \$ d'ici le 31 décembre 2023 pour pouvoir bénéficier du plein montant de la TECQ.

## **6- ADMINISTRATIF**

### **2022-08-08 : RÉVISION DU COÛT DU LOYER (ARRIÈRE DE L'HÉRITAGE)**

Considérant que le coût de ce loyer n'a pas été révisé en 2022, il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'augmenter le loyer mensuel de 25 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **B- Formation d'un comité de sélection en prévision de l'affichage du poste de directeur général**

Les élus intéressés à faire partie du comité sont messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux et Gilles Giroux auxquels se joindra la directrice générale.

### **2022-08-09 : AVIS DE MOTION CONCERNANT UN AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 2021-03 TRAITANT DES NUISANCES**

Je, Jean-Claude Giroux, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance régulière du conseil sera modifié le règlement 2021-03 portant sur les nuisances. Le projet de modification du règlement est présenté par monsieur Gilles Giroux.

## **7. TRAVAUX PUBLICS**

### **A- Suivi des travaux**

Les travaux se poursuivent pour les réparations de sections sur la Route de la Station ainsi que pour les pancartes.

### **B- Modification des longueurs pour le traitement de surface double**

Après vérification, il a été établi d'inverser les longueurs des surfaces de resurfaçage des rangs Sainte-Anne Est et Ouest, donc 700 mètres seront faits dans le rang Sainte-Anne Ouest et 600 mètres dans le rang Sainte-Anne Est.

### **2022-08-10 : Afficheur de vitesse**

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu de commander 2 afficheurs de vitesse Premium de Signalisation Kalitec inc au coût de 5830 \$ chacun (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **D- Suivi du nouvel appel d'offres pour le déneigement**

L'appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux est publié sur SEAO et l'ouverture publique se fera le 7 septembre 2022 à 15h05.

### **2022-08-11 : DÉBROUSSAILLAGE DES TERRAINS AUX EAUX USÉES ET À L'EAU POTABLE**

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu de mandater monsieur Roger Lamontagne pour le débroussaillage des terrains à l'eau potable, aux eaux usées ainsi qu'une section le long de la Route de la Station.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**F- Débroussaillage des chemins**

DSL Multi Services effectuera le débroussaillage de la Route Sirois ainsi que des Rangs Sainte-Anne Est et Ouest.

**G- Vidange des trous d'homme**

Un suivi sera effectué auprès de Sani Etchemin pour faire effectuer ce travail.

**H- Réparation des lumières de rue**

La réparation des lumières de rue défectueuses se fera au cours des prochaines semaines par René Samson inc.

**2022-08-12 : TRAVAUX CONJOINTS AVEC SAINT-PAUL – RANG UN**

Il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu de participer financièrement pour un montant de 700 \$ pour l'entretien conjoint du Rang UN avec la Municipalité de Saint-Paul.

Adoptée à la majorité des conseillers présents car monsieur Denis Laprise a voté contre cette proposition.

**J- Pancarte au coin du Rang Sainte-Anne et de la Route 281 à Armagh**

Suite à la demande de la Municipalité faite au MTQ d'ajouter une pancarte au coin de la Route 281 et du Rang Sainte-Anne à Armagh indiquant la direction pour Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, le MTQ a répondu que le Ministère n'indique qu'à un seul endroit sur une route provinciale la direction pour une municipalité et celle-ci a été installée pour indiquer la direction par le Rang Saint-Joseph. La Municipalité maintient sa demande d'ajout d'une pancarte au coin du Rang Sainte-Anne et de la Route 216 à Armagh et fera des représentations auprès de notre députée.

**8. INCENDIE ET SÉCURITÉ**

**A- Suivi des extincteurs et suivis**

Monsieur Vincent Pelletier étant présent confirme qu'il a effectué le suivi des extincteurs. Il confirme que les vêtements au sous-sol du complexe en lien avec le Service Incendie ne sont plus utilisables par les pompiers.

**9. EAU POTABLE**

**2022-08-13 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT PORTANT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX DE CATÉGORIE 3 ET L'AMÉNAGEMENT DES SYSTÈMES DE GÉOTHERMIE SOUS JURIDICTION MUNICIPALE**

Je, Denis Laprise, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance régulière du conseil sera adopté le règlement portant sur le prélèvement des eaux de catégorie 3 et l'aménagement des systèmes de géothermie sous juridiction municipale. Le projet de règlement est également présenté par monsieur Gilles Giroux.

**2022-08-14 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU**

Je, Jean-Claude Giroux, donne avis de motion qu'au cours d'une prochaine séance régulière du conseil sera adopté le règlement relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau. Le projet de règlement est également présenté par monsieur Gilles Giroux.

**10. EAUX USÉES**

Aucun sujet traité.

**11. LOISIRS**

**A- Suivi du Comité des Loisirs – Déménagement de local**

Le déménagement est avancé, il reste la table de billard et des livres.

**B- Suivi de l'activité du 23 juillet dernier**

Très belle activité, très appréciée incluant les feux d'artifice. En prévision d'une prochaine activité : améliorer la sécurité pour accès aux toilettes, clôture à rallonger, pont en béton, rencontrer les pompiers lors de la préparation

## 12. RÉOLUTIONS DIVERSES

A- Demande de la Course aux couleurs

La Municipalité participera en publicisant cette activité.

B- Chambre de Commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny :

-Offre pour devenir membre

Invitation au Gala Prestige Desjardins

N'ayant pas d'entreprise sur son territoire, la Municipalité décline ces offres.

## VARIA OUVERT

A- Suivi du dossier de la garderie

Monsieur Gille Giroux, maire, commente l'avancement du projet de garderie et l'attente de l'estimé pour les travaux de préparation du local.

B- Réunion pour le FRR-Volet 3 le 23 août

Les élus sont invités à y assister, nous confirmerons l'heure de cette réunion.

D- Système d'alertes et de notifications de masse CITAM

Rappel aux citoyens de s'inscrire au logiciel d'alertes et de notifications de masse (CITAM) en s'adressant au bureau municipal ou par notre site internet. C'est un outil qui pourrait être utilisé pour aviser d'un sinistre ou d'autres situations concernant des secteurs de la Municipalité.

E- Avis d'intention d'exercice militaire

Il est possible que les Forces armées Canadiennes fassent un exercice militaire sur notre territoire du 16 au 27 janvier 2023.

F- Dossier du ciel étoilé dans la Municipalité

Une communication a été reçue de monsieur Denis Martel traitant des mesures de la noirceur du ciel étoilé.

G- Annonce de la modification au Règlement sur la Sécurité des piscines résidentielles  
À reporter.

H- Communiqué du Syndicat de Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud et résolutions adoptées  
À reporter.

I- Entretien des terrains (zone urbaine)

À aviser les propriétaires concernés en lien avec le Règlement d'urbanisme.

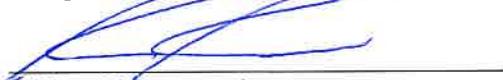
14. PÉRIODE DE QUESTIONS    Aucune question n'est adressée.

## 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

### 2022-08-15 : LEVÉE DE LA SÉANCE

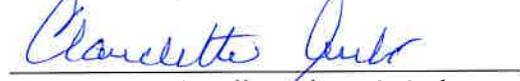
Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu de lever la séance à 20h26.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Gilles Giroux, maire

Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 15 août 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 6 septembre 2022.